

L'Anse-Saint-Jean, le 24 mai 2011.

Je, soussigné, Marina Gagné, confirme que l'avis de convocation pour l'assemblée extraordinaire du 24 mai 2011 a été signifié à chaque membre du conseil municipal tel que prévu à l'article 156 du Code municipal.

----- Marina Gagné, secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le mardi 24 mai 2011 à 19 h 00, sous la présidence de M. Claude Boucher, maire.

|                 |                        |             |
|-----------------|------------------------|-------------|
| Sont présents : | M. Victor Boudreault   | conseiller  |
|                 | M. Denis Girard,       | conseiller  |
|                 | Mme Gertrude Bouchard, | conseillère |
|                 | M. Marcellin Tremblay, | conseiller  |
|                 | M. Yvan Coté,          | conseiller  |
|                 | M. Graham Park,        | conseiller  |

Ainsi que Mme Marina Gagné, secrétaire-trésorière.

211-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est proposée, appuyé et résolue à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Présentation des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2010 par Mallette
3. Période de questions
4. Fermeture de la séance

212-2011

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

213-2011

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Suite à la présentation du rapport financier consolidé par M. Bertin Houde et M. Rémi Vachon de la Firme Mallette, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010, il est proposé, appuyé et résolu unanimement

QUE les dits états soient adoptés tels que préparés par Mallette SENCRL, Comptables agréés et **déposés au Livre des Annexes sous la cote no 172.**

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont porté sur l'état des résultats et plus particulièrement le dossier d'assainissement des eaux, du déficit accumulé et des organismes contrôlés ainsi que le remboursement du déficit accumulé.

214-2011

FERMETURE SÉANCE

La fermeture de la séance est proposée, appuyée et résolue unanimement à 21h00.

Fait et passé à L'Anse-Saint-Jean en ce vingt-quatrième jour de mai de l'An 2011.

\_\_\_\_\_  
Claude Boucher, maire

\_\_\_\_\_  
Marina Gagné, secrétaire-trésorière

